

LYON 4^e

Squat du Chemineur : un sursis d'un an accordé aux occupants

Lundi 8 novembre, le tribunal judiciaire de Lyon a accordé un délai de 12 mois aux occupants du squat du Chemineur de la Croix-Rousse. Un sursis qui ne règle pas leur situation précaire. Les associations demandent du concret à la Métropole.

Une écharpe autour du cou, Bourama à froid. Les quelques couvertures de son lit ne lui suffisent plus. Ce jeune Malien survit depuis six mois dans le squat du Chemineur rue Denfert-Rochereau à la Croix-Rousse, sans électricité ni eau chaude. Le bâtiment de deux étages, propriété d'ICF Habitat, bailleur social de la SNCF, est occupé, depuis juin 2021 par 45 jeunes hommes venus principalement d'Afrique subsaharienne et des bénévoles qui leur viennent en aide. Se revendiquant mineurs, ils sont dans l'attente « interminable » d'une reconnaissance de leur minorité par la Métropole, afin d'être pris en charge.

Expulsion en contradiction avec « le devoir de protection de l'enfance »

Ils sont menacés d'expulsion immédiate depuis le 1^{er} octobre à la suite du dépôt d'une requête au juge des contentieux de la protection par l'ICF, qui entend y bâtir des logements sociaux. Mais ce lundi 8 novembre, ils ont obtenu un délai supplémentaire de 12 mois (en plus des 7 mois de dé-



Le squat du Chemineur va pouvoir accueillir des jeunes jusqu'en avril 2023. Photo Progrès/Victor DIWISCH

lais légaux, dont la trêve hivernale, NDLR) et ont jusqu'au 1^{er} avril 2023 pour quitter les lieux.

Le tribunal judiciaire de Lyon a en effet débouté la demande de l'ICF au motif que « la situation personnelle des occupants, s'ils devaient se retrouver dans la rue, serait dramatique et en contradiction avec le droit au respect de la vie privée et familiale et au devoir de protection de l'enfance ».

Un sursis bienvenu mais qui ne règle pas la situation précaire des occupants. « Le squat n'est pas une solution, ici on fait du bricolage. Dorénavant nous avons un calendrier avec une date butoir, maintenant il faut que la Métropole de Lyon se bouge », insiste Sébastien, membre du Collectif soutien migrant de la Croix-Rousse.

« 150 mineurs dorment dehors sur le territoire de la Métropole »

Un jeune homme, casquette sur la tête, entre dans la salle principale du squat, il vient d'obtenir une place dans l'une des chambres. « J'ai mal à la poitrine à cause du froid, depuis le mois d'août je dors dehors, ce n'est pas facile », témoigne-t-il. Le squat sert de point relais, les jeunes reconnus mineurs sont pris en charge, partent, et laissent la place à ceux qui sont dehors. « Il y a 150 mineurs qui dorment à l'extérieur sur le territoire de la Métropole. Cette dernière ne reconnaît pas la présomption de minorité, alors ils attendent dans le froid », souligne Désemparée Françoise, membre du Collectif AMIE (Accueil Mineurs Isolés Étrangers). Selon le tribunal judiciaire,

« l'acte d'état civil étranger produit doit être considéré comme valable tant que la preuve de la majorité n'a pas été rapportée ».

« Il n'y a aucune volonté politique d'aider ces jeunes, alors qu'ils en ont le droit ! Des projets clés en main existent comme celui de la Station, mais il manque la décision politique et le financement », explique, à bout, Jean-Paul, membre de l'association Coordination Urgences Migrants. « On veut un rendez-vous avec la Métropole, et on n'exclut pas la grève de la faim, on préfère agir plutôt que d'avoir des morts sur la conscience. »

« Les occupants ne passeront pas l'hiver sans électricité »

Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon délégué au Logement et à la Politique de la ville, se dit « préoccupé » par la situation et assure que « des discussions avec le bailleur sont en cours pour trouver une solution ». « Nous avons du mal à faire face à cette situation d'urgence mais notre politique d'hospitalités inscrit dans la durée, nous n'en resterons pas là. Depuis cinq mois, nous menons un travail exemplaire avec la Station et les « tiny houses » qui ont accueilli de nombreuses personnes. Nous souhaitons ouvrir une Station 2 mais l'état n'a pas donné de réponse favorable. Les occupants du squat ne passeront pas l'hiver sans électricité »

Victor DIWISCH

« 50 % des mineurs non accompagnés sont atteints de troubles réactionnels à la précarité »

Le rapport sur la santé mentale des mineurs non accompagnés, publié le 9 novembre par le Comité de la santé des exilés (Comede) et Médecins Sans Frontières (MSF), souligne que 50 % des mineurs non accompagnés sont atteints de troubles réactionnels à la précarité, 37 % ont des syndromes psychotraumatiques, du fait des parcours de vie et d'exil marqués par la violence, et 12 % sont victimes de dépression.

Pire pour les jeunes femmes

Une situation alarmante pour Nicole Smolski, médecin qui vient en aide aux jeunes dans la rue. « On a demandé que les jeunes femmes soient les premières protégées et prises en charge. Or la semaine dernière il y en avait à nouveau une à la rue. Elles risquent de se faire violer, dit, désabusée, Nicole Smolski. Le message n'a pas été retenu par la Métropole. » Certaines ont été installées dans des lieux pour personnes âgées. La résidence Marius-Bertrand en accueille 11 dans des chambres réservées. Mais pour Sébastien (Collectif soutien migrant de la Croix-Rousse), loger ces jeunes dans des résidences ou à l'hôtel ne fait que déplacer le problème. « C'est parfois pire que le squat. Ils sont seuls et il est plus difficile de leur venir en aide collectivement. »

LYON 3^e

Rencontrez Dominique Lajoux et Kiki au marché de Montchat



C'est une complicité sans retenue qui unit Dominique Lajoux et sa marionnette. Photo Progrès/Dominique CAIRON

Franchement, on ne peut pas les loupier ! Dominique Lajoux et Kiki abordent sans complexe les chalandats sur le marché de Montchat. C'est ainsi que l'artiste Dominique Lajoux de la Compagnie L'Excuse a annoncé le festival Livres et Lumière organisé par le collectif de Montchat, qui se tiendra du 6 au 18 décembre. Et c'est avec son personnage Kiki que Dominique arpente les rues de Montchat et ses marchés et écume les festivals, notamment celui de la marionnette. Il a remporté le prix « Marionnette d'un jour » au festival international de Charleville-Mézières, une référence en la matière. Kiki, c'est un espégle sympathote et fantasque qui apostrophe le public et manipule son propre manipulateur. Il raconte à sa façon les fables de la Fontaine qu'il entrelarde de quelques facéties bien lyonnaises. Des lyonnaiseries qui plaisent au public averti du quartier. Kiki, « c'est celui qui dit tout haut ce que les gens pensent tout bas, à la manière de Guignol qui était le poil à gratter du conteur », explique Dominique Lajoux, qui a créé ce spectacle il y a peu de temps. Même s'il est encore en rodage, ça n'empêche pas Kiki de se donner à fond à chaque représentation, quitte à devenir un peu trop turbulent. Une marionnette à découvrir à Montchat avec son complice Dominique Lajoux qui depuis plusieurs années, vient régulièrement se produire dans son quartier où il vit depuis l'enfance. Quand on vous dit qu'à Montchat, il y a du talent !

De notre correspondant
Dominique CAIRON



Intermarché BERTHELOT
LYON 8^e

FOURNISSEUR OFFICIEL



Du 10 au 17 novembre pour le match OL - OM du 21/11

**RÉALISEZ LE RÊVE DE VOTRE ENFANT
D'ACCOMPAGNER LES JOUEURS
DE L'OL SUR LE TERRAIN
EN JOUANT À LA BORNE DE JEU !***

* Pour les enfants de 10 à 15 ans. Voir les conditions d'achat sur le site www.intermarche.com

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

DRIVE ET LIVRAISON

322, AVENUE BERTHELOT - LYON 8^e